



La Réunion

Union Nationale des Parachutistes de la Réunion

Calendrier prévisionnel des activités en 2025

Samedi 11 janvier :	Galette des rois et vœux du président,
Dimanche 26 janvier :	Assemblée générale et déjeuner avec les familles,
Samedi 5 avril :	Déjeuner avec les familles, pique-nique partage
Dimanche 27 avril :	Journée Nationale du souvenir de la déportation
Jeudi 8 mai :	Célébration du 8 mai 1945, fin de la guerre en Europe. Activité obligatoire,
Dimanche 25 mai :	Marathon des blessés des armées
Mardi 27 mai :	Journée nationale de la résistance
Samedi 07 juin :	Mosaïque des uniformes à la plaine des cafres,
Dimanche 8 juin :	Hommage aux morts pour la France de la guerre d'Indochine,
Mercredi 18 juin :	Appel du Général de Gaulle,
Samedi 28 juin :	Déjeuner avec les familles, pique-nique partage
Dimanche 13 juillet :	Défilé à Saint Pierre. Activité obligatoire,
Dimanche 14 juillet :	Défilé à l'étang Salé. Activité obligatoire
Dimanche 14 juillet :	Défilé au Tampon.
Lundi 18 août :	Hommage à Antony Rivière et aux soldats morts dans l'embuscade d'Uzbin,
Dimanche 31 août :	Commémoration des combats de Bazeilles,
Samedi 20 septembre :	Saint Michel des parachutistes du département, organisation UNP 974,
Jeudi 25 septembre :	Hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives,
Dimanche 28 septembre :	Célébration de la Saint Michel patron des parachutistes UNP, • Hommage aux morts de la section UNP 974, (gouffre, date à définir)
	Saint Michel au 2 ^{ème} RPIMa (date non déterminée pour le moment)
Jeudi 23 octobre :	Commémoration de l'attentat du Drakkar,
Dimanche 9 novembre :	Commémoration de la mort du Général de Gaulle,
Mardi 11 novembre :	Commémoration de la fin de la guerre 14/18. Activité obligatoire,
Samedi 5 décembre :	Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Ces différents rendez-vous sont des prévisions et peuvent être déplacés, complétés ou modifiés.

Les quatre activités obligatoires, le sont autant faire se peut.

Bien qu'il soit établi que le siège social se situe au Tampon, il est essentiel de souligner que la section doit être représentée, en fonction de la disponibilité de chacun, sur l'ensemble du département lors des cérémonies patriotiques.

